

 **Exercice 1/** Classez les verbes suivants en *dé-* selon le sens du préfixe et la (ou les) catégorie(s) de la base : **11 pts (1 par verbe)**

Débanaliser, débloquer, déboiser, découper, détartre, dévisser, déstresser, déclamer, desservir 1 (la table), desservir 2 (le train dessert ce village), déraciner

Sens du préfixe :

- intensif : *decouper, déclamer, desservir 2 (le train dessert ce village)*
- négatif (privatif) : *débanaliser, débloquer, déboiser, détartre, dévisser, déstresser, desservir 1 (la table), déraciner*

*Catégorie de la base : V (débanaliser, débloquer, déboiser, découper, dévisser, déstresser, déclamer, desservir1, desservir2) ; ADJ (débanaliser 'banal') ; N (déboiser 'bois', **détartre** 'tartre', dévisser 'vis', **déraciner** 'racine', déstresser 'stress')*

NB : 'détartre' et 'déraciner' ne peuvent être dérivés que des noms 'tartre' et 'racine'.

 **Exercice 2/** Imaginer des contextes où *auteur* et *écrivain* sont synonymes et d'autres contextes où ils ne le sont pas (*auteur/*écrivain* et **auteur/écrivain*). Proposez des définitions des deux mots dans chaque cas. **9 pts**

• Contextes communs où les deux mots sont synonymes : 3 pts (1 déf, 2 ex)

- Auteur / écrivain classique
- Les grands écrivains / auteurs ne respectent pas toujours les lois de la grammaire

Il s'agit du sens « personne qui compose des ouvrages littéraires »

*Remarque : on ne dit pas *l'écrivain d'un livre/d'un roman ; on utiliserait dans ce cas « auteur » (pas de contexte commun donc quand *auteur* prend un complément)*

• Contextes non communs, pas de synonymie :

(a) *auteur / *écrivain* 3 pts (1 déf, 2 ex)

Auteur, à la différence d'écrivain, peut avoir le sens de « personne qui est la première cause d'une chose, qui est à l'origine d'une chose » :

- Être l'auteur / *l'écrivain de son destin, de ses propres maux (syn. *artisan*)
- Il nie être l'auteur / *l'écrivain du crime (syn. *initiateur, responsable*)

Auteur, toujours à la différence d'*écrivain*, peut avoir un sens plus général de quelqu'un qui écrit ou réalise une œuvre sans qu'elle soit forcément littéraire :

- Je suis l'auteur / *l'écrivain de trois articles scientifiques, d'un manuel d'algèbre, d'un film, d'un tableau, d'un roman (=romancier)

(b) *écrivain* / **auteur* 3 pts (1 déf, 2 ex)

Ecrivain, mais non *auteur*, apparaît dans l'expression *écrivain public*, qui signifie « personne qui rédige des lettres, des actes, pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit » ; il y a également des sens spécialisés ou vieux où *auteur* ne peut se substituer à *écrivain* (*Grand Robert*) :

- *Écrivain apostolique* : secrétaire à la Chancellerie du pape.
- *Écrivain lithographe* : dessinateur, graveur de caractères.
- *Écrivain de navire* : employé aux écritures sur un navire.

Il s'agit du sens premier d'*écrivain* (*scribe*, *greffier*) qui dérive directement d'*écrire* (l'action d'écrire), sans que l'écriture soit « littéraire ».